



CONDITIONS SPECIFIQUES RELATIVE A L'OFFRE « VINIMAIL »

EDITION 12/2022

Article 1 : DEFINITIONS

Webmail : désigne le service de gestion de mail accessible par l'utilisateur via un navigateur Internet.

POP : Acronyme de *Post Office Protocole*. Protocole qui permet de récupérer des messages électroniques stockés sur un serveur de messagerie.

IMAP : Acronyme de *Internet Message Access Protocol*. Protocole de messagerie pour relever son courrier électronique.

Antispam : Un anti-spam est un logiciel qui a pour fonction de protéger une boîte de réception contre les spams.

Antivirus : Logiciel spécialisé dans la lutte contre les virus informatiques.

Article 2 : CONDITIONS GENERALES APPLICABLES

Les présentes conditions spécifiques relatives à l'offre VINIMAIL relèvent des conditions générales d'Abonnement aux services de VINI.

Article 3 : OBJET

Les présentes conditions spécifiques ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société fournit aux utilisateurs l'offre VINIMAIL (ci-après « l'Offre »). Le seul fait d'utiliser ladite offre entraîne l'acceptation pure et simple des présentes conditions. En cas de non-respect par un utilisateur des présentes conditions de l'Offre, VINI se réserve le droit de lui refuser l'accès à ce service. Si vous disposez d'un accès POP, vous pourrez consulter vos emails via votre logiciel « Outlook » ou équivalent.

Article 4 : DESCRIPTION DE L'OFFRE

La souscription à l'Offre permet à chaque utilisateur de posséder une ou plusieurs boîtes aux lettres électroniques réservées à son usage exclusif. Pour accéder à cette boîte aux lettres, consulter, lire et supprimer ses messages, l'utilisateur doit se connecter à partir du site www.vini.pf et cliquer sur Webmail (en haut à droite) puis s'identifier par son adresse de messagerie électronique et son mot de passe.

VINI se réserve le droit de modifier l'adresse de messagerie électronique de l'utilisateur, en tout ou en partie, conformément aux impératifs réglementaires qui pourraient être les siens.

Les messages sont conservés sur le serveur jusqu'à la taille limite de stockage correspondant au type de service de messagerie choisi.

Tout email ayant été déplacé dans la corbeille est voué à la destruction. La corbeille se vide automatiquement au-delà de sept (7) jours.

VINI se réserve le droit de supprimer les messages antérieurs à trois (3) mois, lorsque la taille globale des messages hébergés met en difficultés le fonctionnement du service.

La boîte aux lettres électronique comprend un anti-spam pour toute la durée du contrat permettant de limiter la réception de courriers électroniques non sollicités.

Article 5 : CONDITIONS D'UTILISATION

L'adresse électronique de l'utilisateur est composée d'un champ variable : nom (ou identifiant), suivi du signe '@mail.pf' (ex : toto@mail.pf) si aucune autre demande spécifique n'est exprimée par l'utilisateur (ex : toto@societe.pf). Par ailleurs, l'utilisateur peut

choisir librement un nom, sous réserve de disponibilité et/ou de contraintes techniques et/ou déontologiques et/ou au respect des droits de tiers et aux bonnes mœurs.

Un nom imitant ou reproduisant, en partie ou en totalité, un signe distinctif (nom patronymique, nom commercial, marque, logo, etc.) appartenant à un tiers, ne sera pas considéré comme disponible, en raison des risques de confusion.

Lors de la souscription du contrat, l'adresse email retenue fera l'objet de l'adresse de contact.

VINI se réserve le droit de communiquer avec l'utilisateur sur cette adresse pour l'informer notamment de l'évolution des présentes conditions ou de l'état de son compte. L'utilisateur s'engage donc à consulter régulièrement les messages adressés par VINI à son adresse email principale.

Toute communication réalisée par VINI auprès de l'utilisateur à son adresse email principale est réputée avoir été reçue et lue par lui.

Tout titulaire de boîte VINIMAIL autorise VINI à faire figurer ses coordonnées (nom, prénom, adresse email) dans un carnet d'adresses des clients VINI. Toutefois, l'utilisateur ne souhaitant pas faire figurer son nom et l'adresse de sa boîte VINIMAIL dans cet annuaire notifiera sa demande à VINI sur son ESPACE CLIENTS ou par courrier à Service Clients VINI BP 440 Papeete – TAHITI ou par téléphone au 39 50.

Article 6 : ABONNEMENT

Lors d'une souscription à un forfait VINI, l'abonné bénéficie automatiquement de cinq (5) boîtes gratuites VINIMAIL. Pour la création d'une boîte supplémentaire, l'abonné devra souscrire à une offre payante.

Pour un client non abonné, la souscription de la demande d'abonnement au service VINIMAIL s'effectue auprès de l'agence VINI, soit par courrier électronique en se rendant sur le site www.vini.pf, rubrique « VINI l'entreprise », sous rubrique « Ecrire à VINI » ou par téléphone au 39 50.

Pour s'abonner, le client doit fournir à VINI un justificatif d'identité en cours de validité.

Un client non abonné a la possibilité de créer une (1) boîte gratuite de type VINIMAIL. Pour la création de boîtes supplémentaires, le client devra souscrire aux offres VINIMAIL payantes.

Un non abonné qui souscrit à une offre VINIMAIL payante, bénéficie d'une (1) boîte gratuite de type VINIMAIL.

Article 7 : RESPONSABILITES

7.1. Responsabilités de VINI

Il est expressément stipulé que le service VINIMAIL, ainsi que l'ensemble des fonctionnalités qui le caractérisent, ne peuvent être mises en œuvre que si l'utilisateur dispose d'un équipement compatible.

VINI ne saurait être tenue responsable des conséquences résultant de l'accès par un tiers à la messagerie VINIMAIL de l'utilisateur ou de la divulgation des emails et des données stockés ou transportés dans le cadre du service VINIMAIL.

VINI ne saurait être tenue responsable des conséquences de la saturation de la boîte VINIMAIL et notamment de la perte de messages. De plus, dans le cas d'une boîte en « over-quota », VINI envoie un message d'alerte à l'utilisateur et se réserve le droit

de stocker les messages entrants sur le serveur VINI pendant une durée de cinq (5) jours. Au-delà, les messages stockés seront supprimés sans préavis. VINI ne serait être responsable en cas de non-réception de courriels liée à un dépassement de la capacité de stockage de la boîte aux lettres si celle-ci a atteint son quota.

VINI se dégage de toute responsabilité sur l'intégrité et le contenu des données stockées par l'utilisateur sur son serveur.

VINI ne saurait être tenue responsable des conséquences résultant de la perte des emails et des données stockés ou transportés dans le cadre de l'offre VINIMAIL.

VINI ne saurait être responsable de l'utilisation faite par l'utilisateur de l'offre VINIMAIL.

VINI est responsable de la mise en place des moyens nécessaires à la bonne marche de l'offre VINIMAIL et prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité de cette offre.

7.2. Responsabilités de l'utilisateur

Il appartient à l'utilisateur de consulter régulièrement sa boîte VINIMAIL afin de ne perdre aucun email et d'éviter toute saturation.

La confidentialité des emails déposés dans la boîte VINIMAIL est assurée par un mot de passe dont seul l'utilisateur a la connaissance. Ainsi, il appartient à l'utilisateur de gérer ses mots de passe via son Espace Client et d'en assurer la confidentialité. La responsabilité de VINI ne saurait être engagée en cas d'utilisation de ces mots de passe par un tiers.

Les boîtes VINIMAIL attribuées sont à usage exclusif du client. Elles ne peuvent en aucun cas être cédées à des tiers, à titre gratuit ou onéreux.

L'utilisateur reconnaît que VINI peut poser des règles générales et des limites quant à l'utilisation de l'offre VINIMAIL, et notamment, sans que cette énumération soit limitative :

- fixer un nombre de jours maximal pendant lesquels les messages e-mail, les messages affichés dans les forums, la corbeille ou tout autre contenu téléchargé sont conservés,
- fixer une taille maximale aux e-mails qui peuvent être envoyés et reçus,
- fixer un espace de mémoire maximal alloué sur ses serveurs et fixer un nombre maximal d'accès à un Service pendant une période donnée, ainsi que la durée maximale de chaque accès,
- supprimer une boîte VINIMAIL (hors VINIMAIL DOM) non utilisée au bout de six (6) mois consécutifs.

L'utilisateur reconnaît que VINI peut, dans le respect des textes sur l'interception des correspondances, communiquer le contenu du courrier électronique de ses clients aux seules autorités habilitées à cet effet. L'utilisateur reconnaît également que VINI est libre de modifier les présentes règles générales à tout moment et sans préavis.

Article 8 : TARIFS ET FACTURATION

Les tarifs sont exprimés en Francs pacifiques, toutes taxes comprises.

Le taux de TVA pris en compte est celui en cours lors de la signature du contrat.

Les tarifs en vigueur sont disponibles en consultation sur le site WEB de VINI à l'adresse www.vini.pf, éventuellement auprès des distributeurs référencés



CONDITIONS SPECIFIQUES RELATIVE A L'OFFRE « VINIMAIL »

EDITION 12/2022

ou sur simple demande au Service Clients de VINI au 39 50.

VINI se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment sous réserve d'en informer les clients un (1) mois à l'avance en cas de hausse des tarifs. Dans ce cas, le Client alors résilier le contrat sans frais jusque dans un délai de trois (3) mois à compter de l'entrée en vigueur de la modification.

Il n'y a pas de frais de mise en service.

La facturation des offres payantes commence le 1er du mois suivant la date de souscription.

Article 9 : Modification de l'offre

Pour toute modification de l'offre, l'utilisateur est dans l'obligation de souscrire à une offre existante.

Il n'y a pas de frais de modification.

La demande de changement peut être effectuée via l'Espace clients ou par écrit adressé à Service Clients VINI BP 440 Papeete – TAHITI, par téléphone au 39 50. La demande de changement prend effet dès la réception de la demande du client.

Article 10 : Durée du contrat d'abonnement

Le contrat est conclu pour une durée initiale d'engagement de trois (3) mois. Au-delà de cette période, il est renouvelé par tacite reconduction pour une durée indéterminée. Le contrat prend effet à réception de l'ensemble des pièces requises à l'appui de la demande d'abonnement et après vérification de l'exactitude des renseignements fournis par l'Abonné. Le contrat ne peut être valide si l'abonné est en contentieux avec la société VINI.

Article 11 : Résiliation

Pour mettre fin à son abonnement à l'offre VINIMAIL, l'utilisateur doit en exprimer le souhait par écrit adressé à Service Clients VINI BP 440 Papeete – TAHITI. La demande de résiliation est effective à partir de la date de prise en compte de la demande du client par VINI. Le contrat ne peut être résilié pendant une période de trois (3) mois suivant sa prise d'effet.